

*Bibliothèque numérique*

medic@

**Commission de santé des hôpitaux militaires. - Rapport sur les hôpitaux de Poissy par les membres de la Commission de Santé**

*Paris, 4 prairial an II (23 mai 1794).  
Cote : ms2487*

# Rapport Sur les Hôpitaux de Poissy.

Sur le deuxième de la République le 4<sup>me</sup> jour de Brumaire d'après l'arrêté de la Commission de Santé qui me désignoit à l'effet de visiter les Hôpitaux de Poissy et de me concilier avec les officiers de Santé de ces Hôpitaux pour le bien du service et le soulagement de nos frères d'armes, je me suis transporté à Poissy et j'ai visité d'abord la maison des Ursulines.

Cette maison n'a pas une peu proprie à faire un hôpital, point de circulation d'air, point d'eau, point de latrines, les étafondoir très bas, les gros murs salpêtrier, et ne pouvant contenir qu'environ deux cent malades.

La dépense pour l'entretien de cinquante mille livres pour le mettre en état.

Point de cuisine, ni de pharmacie. Il y auroit cent quatre-vingt dix malades, tous couchés sur des bâillasse (partage) les lits se touchant, étoiffés plusieurs dans une chambre étroite. D'autres dans le fond d'une église et d'une tanistie très humide, sans pouvoir rendre leur déjection qu'à l'aide des portes et sur le nez (ceux) un des autres.

Je suis passé de là au grand hôpital j'y ai trouvé sept cent malades couchés seuls dans des lits espacés



80/

à Deux pieds et Demi tant au boutour qu'au milieu des  
Salles très vastes très claires, l'eau en abondance; les  
latrines manquoient mainon avoit poussé. de les faire.  
Je me suis fait ensuite conduire dans les salles disposées  
à recevoir des malades et les ayant reconnues en état et  
propres à recevoir trois cent malades, j'ai de concert avec  
les officiers de Santé des Deux Hôpitaux, arrêté que  
les malades de l'Hôpital des Ursulines seroient transportés  
dès le même jour au grand Hôpital et que tous les  
officiers de Santé y en partageroient le service;  
l'estime en cette région ne peut mettre à l'Hôpital des  
Ursulines aucun malade qui au préalable ne préparations  
ne soient faites.

On y a fait la lecture du Rapport ci-dessus la Commission  
de Santé l'adopte et arrête que copie en sera  
adressée à la Commission des Secours Subsister  
le vingt jour et an que dessus.

Les Membres de la Commission de Santé

Portevois Passy dego.

Pillet Brûlé Mary Secrétaire

